

A LA CFDT ON PREFERE ETRE ACTEUR QUE SPECTATEUR

A la CFDT, pas de cinéma !!!

La CFDT revendique des augmentations générales pour TOUS.

L'enveloppe globale AI+AG doit être de 5,5 %, avec une AG supérieure à l'inflation et des augmentations individuelles pour tous!

La CFDT revendique la poursuite de la mesure des 1 % au-dessus de l'inflation

LA CFDT MET SON
GRAIN DE SEL



Pourquoi le taux de base est important!

Le taux de base de votre feuille de paye est très important, il sert au calcul de beaucoup de choses.

En cas d'arrêt de travail c'est la base du calcul de l'indemnité journalière que la Sécu vous versera.

Les indemnités journalières (IJ) sont égales à 50 % du salaire journalier de base. Si vous êtes payés au mois, votre salaire journalier de base est égal au total des 3 derniers **salaires bruts** perçus avant l'arrêt de travail, divisé par 91,25.

En cas de chômage c'est la base du calcul du salaire journalier de référence.

Le salaire journalier de référence (SJR) est déterminé en 2 étapes. Le total des **rémunérations brutes** perçues durant les années précédant la fin de votre dernier contrat de travail est pris en compte. Cette somme est divisée par le nombre de *jours calendaires* : *Correspond à la totalité des jours du calendrier de l'année civile, du 1er janvier au 31 décembre, y compris les jours fériés ou chômés.*

Pour votre retraite c'est la base du calcul.

Votre salaire annuel moyen est déterminé en calculant la moyenne des **salaires bruts** ayant donné lieu à cotisation au régime général durant les **25 années** les plus avantageuses de votre carrière. L'intéressement et la participation ne sont pas soumis aux charges sociales. Ils n'entrent donc pas dans le salaire brut.

Une Augmentation Générale ou Individuelle augmente durablement votre taux de base pas l'intéressement ou la participation !

L'intéressement que nous allons toucher en 2022 est lié au respect d'un accord signé par la CFDT en 2020. Ce n'est pas une augmentation mais une Prime !

Comme tous les ans, la CFDT revendique un supplément d'intéressement au vu des résultats records.

LA CFDT APPEL A LA MOBILISATION

LE 22 FEVRIER 2022

VIENS DEFENDRE TON SALAIRE

RDV sas montage BE

- NUIT LE 22 MATIN DE 4H à 5H35
- EQUIPE DU MATIN 11H30 à 13H30
- EQUIPE DE L'APRES MIDI 13H30 à 15H30
- JOUR 13H30 à 15H30



Pas de clivage Ouvrier, Tam, Cadre vous êtes avant tout des salariés !!!

Nous sommes tous logés à la même enseigne

Ensemble on réussit mieux que tout seul

C'est en ne tentant rien, que tu risques encore plus

